



Demande d'entente extraterritoriale pour les élèves de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)

L'article 4 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que « l'élève ou, s'il est mineur, ses parents ont le droit de choisir, chaque année, **parmi les écoles de la commission scolaire dont il relève et qui dispensent les services auxquels il a droit, celle qui répond le mieux à leur préférence** ».

Ainsi, **de façon exceptionnelle et selon des conditions précises**, la CSDM peut conclure une entente extraterritoriale pour permettre à un élève de son territoire de fréquenter une école d'une autre commission scolaire. Malgré l'autorisation de conclure une telle entente, les autres commissions scolaires se réservent le droit de refuser l'inscription d'un élève qui ne réside pas sur leur territoire.

- **Si vous habitez sur le territoire d'une autre commission scolaire**, mais souhaitez inscrire votre enfant dans une école de la CSDM : faites votre demande d'entente extraterritoriale auprès de votre commission scolaire.
- **Si vous demeurez sur le territoire de la CSDM** et que vous souhaitez conclure une entente extraterritoriale pour que votre enfant fréquente une école d'une autre commission scolaire : assurez-vous que votre demande respecte au moins une des conditions ci-dessous, remplissez le formulaire et faites-le nous parvenir accompagné des autres documents demandés **avant le 31 mai**.

Conditions pouvant justifier une demande d'entente extraterritoriale

- A. **Un projet particulier** reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) **non offert par la CSDM**.
- B. **Un projet particulier** reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur offert dans une autre commission scolaire, **si l'élève a été refusé dans un projet équivalent à la CSDM** : l'élève devra avoir effectué sa demande d'admission pour le projet particulier reconnu par le MEES pendant la période officielle d'inscription, avoir effectué les examens, auditions ou entrevues et ne pas avoir été sélectionné. Si aucune demande d'inscription n'a été effectuée dans une école de la CSDM, la demande d'entente extraterritoriale sera automatiquement refusée.

- C. **Un déménagement** : une entente pourrait être établie pour permettre à un élève de terminer son parcours scolaire dans le même établissement à la suite d'un déménagement. Pour être admissible, l'élève devra avoir fait la moitié de son parcours scolaire dans cet établissement (3^e année du primaire ou du secondaire terminée).
- D. **Une référence professionnelle** : chaque demande sera analysée individuellement et devra être documentée, notamment par une lettre d'un professionnel (ex. : psychologue, travailleur social, médecin) précisant la ou les raisons de la demande, les recommandations et tous les autres éléments pertinents qui appuient la demande.
- **NOTEZ QUE** : la distance entre la maison et l'école ainsi que la fratrie **NE SONT PAS RETENUES** pour la conclusion d'une entente extraterritoriale.
- La **DATE LIMITE** pour présenter une demande est le **31 MAI** qui précède l'année scolaire visée (ex. : déposer une demande avant le 31 mai 2018 pour l'année scolaire débutant en août 2018). Après cette date, la demande sera refusée, à l'exception des demandes liées à un déménagement (voir le point 3 précédent).

Démarche pour une première demande d'entente extraterritoriale

1. Assurez-vous que l'école de l'autre commission scolaire où vous souhaitez inscrire votre enfant l'acceptera avant de nous acheminer une demande d'entente extraterritoriale.
2. Remplissez le formulaire de demande d'entente extraterritoriale (ci-après) et joignez les pièces justificatives énumérées ci-dessous. Pour être étudiée, la demande doit être complète et acheminée à nos bureaux avant le 31 mai.

Demande pour un projet particulier reconnu par le MEES – fournissez :

- I. Le formulaire rempli
- II. Une lettre d'acceptation dans le programme particulier de l'école de votre choix
- III. Une lettre de refus de l'école de la CSDM qui offre un programme équivalent
OU
Si aucun programme équivalent n'est disponible à la CSDM, une description officielle (provenant de l'école ou de l'autre commission scolaire) du programme particulier offert à l'école de votre choix

Demande pour un projet en sports-études – fournissez :

- I. Le formulaire rempli
- II. Une lettre d'acceptation de l'école choisie
- III. Une lettre du club avec lequel l'élève s'entraîne dans sa discipline sportive

Demande pour un déménagement – fournissez :

- I. Le formulaire rempli
- II. La première page d'un bulletin de l'élève où sont inscrits :
 - le nombre d'années de fréquentation dans le même établissement scolaire (l'établissement de l'autre commission scolaire où l'élève souhaite poursuivre ses études)
 - l'ancienne adresse de l'élève
- III. Une preuve d'adresse (ex. : facture d'Hydro-Québec, de Vidéotron, de Bell, etc.) démontrant que l'enfant réside maintenant sur le territoire de la CSDM.

Demande à la suite d'une référence professionnelle

- I. Le formulaire rempli
- II. La lettre d'un professionnel (ex. : psychologue, travailleur social, médecin) précisant :
 - le contexte qui motive la demande d'entente extraterritoriale
 - les raisons justifiant le choix de l'école
 - les recommandations du professionnel
- III. Tous les autres documents pertinents

Si votre enfant n'a jamais fréquenté une école de la CSDM, vous devez également fournir une photocopie de :

- I. Son certificat de naissance (si né au Québec) ou l'acte de naissance du pays d'origine de l'élève (si né à l'étranger)
- II. Sa carte de résident permanent ou de citoyenneté (si né à l'étranger)
- III. La première page de son dernier bulletin

Démarche annuelle de demande de renouvellement de l'entente

La demande extraterritoriale pourra être reconduite annuellement si l'élève poursuit sa scolarité dans le même programme et à la même école convenue lors de l'entente initiale.

Chaque année, vous devez réacheminer :

- I. Le formulaire de demande d'entente extraterritoriale (cocher renouvellement)
- II. Une nouvelle lettre d'acceptation permettant de poursuivre les études dans le même programme

FAITES-NOUS PARVENIR LA DEMANDE ET LE DOSSIER COMPLET AVANT LE 31 MAI :

Par courriel (en format PDF) : orgscol@csdm.qc.ca

Par télécopieur : 514-596-7453

Par la poste : Commission scolaire de Montréal
Service de l'organisation scolaire
3737, rue Sherbrooke Est
Montréal, QC H1X 3B3




1	Année scolaire 20__ - 20__	Enseignement actuel <input type="checkbox"/> Adaptation scolaire <input type="checkbox"/> Régulier	Commission scolaire de Montréal (762) École de quartier :
----------	-------------------------------	---	---

2	Identification de la commission scolaire et de l'école demandées	
commission scolaire demandée :		école demandée :
Enseignement demandé : <input type="checkbox"/> Cours régulier <input type="checkbox"/> Adaptation scolaire		Nature de la demande : <input type="checkbox"/> Première demande <input type="checkbox"/> Renouvellement
<input type="checkbox"/> Projet particulier ou autre programme – précisez La demande est faite pour : Maternelle 5 ans <input type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 Secondaire <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5		
Motifs de la demande (obligatoire):		

3	Identification de l'élève	
Nom de famille et prénom		date de naissance (aaaa/mm/jj) A A A A M M J J
Code permanent		Niveau actuel : Langue maternelle :
Adresse		
Numéro	Rue/route/avenue	Appartement Code postal
Ville	Téléphone maison	Autre téléphone

4	Autorisation du responsable de l'élève devant la loi	
Je consens à ce que mon enfant s'inscrive à la commission scolaire ci-dessus mentionnée.		
Parent A	<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père	Nom et prénom (en lettres moulées) Signature
Parent B	<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père	Nom et prénom (en lettres moulées) Signature
Tuteur légal	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Nom et prénom (en lettres moulées) Signature

5	Documents à annexer :	Veillez consulter les pages 2 et 3 du document explicatif qui accompagne ce formulaire pour connaître les documents à fournir.
----------	------------------------------	---

6	À compléter par la Commission scolaire de Montréal	
Pour l'année scolaire : 20__ - 20__		N.B. Dans le cas d'une réponse positive, aucun transport scolaire ne sera fourni par la commission scolaire. 
Conformément à la réglementation de délégation de pouvoirs en vigueur nous : <input type="checkbox"/> Acceptons <input type="checkbox"/> Refusons que cet élève fréquente l'école mentionnée pour la période déterminée ci-dessus.		
Personne mandatée		Date (aaaa/mm/jj)
Motif si refus :		

7	À compléter par la commission scolaire demandée	
L'élève a été: <input type="checkbox"/> Accepté(e) <input type="checkbox"/> Refusé(e)		Motif du refus :
Nom de la personne mandatée (en lettres moulées)		Signature date (aaaa/mm/jj)